



Urgent.. achat immobilier très compromis

Par **valleb**, le **08/07/2010** à **11:49**

bonjour,

nous avons pris contact avec une AI afin de trouver une maison. Cette dernière nous a parlé de l'une d'entre elles, et nous l'a même fait visiter..!

Totalement enchantés, nous avons donc fait une proposition écrite. L'AI nous a indiqué que notre proposition était refusée car elle n'était pas assez élevée pour le vendeur de la maison. Nous avons, de notre côté, contacté directement le vendeur de la maison. Ce dernier nous a indiqué qu'il n'avait signé aucun mandat avec l'AI, et que notre proposition était donc nulle et non avenue, d'autant que l'AI ne lui en avait même pas parlé !!

A ce moment-là, le vendeur du bien, lui, était décidé à mettre en vente sa maison sur le bon coin.fr

nous avons donc renégocié ensemble la vente (l'absence de frais d'AI étant donc un point positif).

Désormais, l'AI nous met la pression et nous indique qu'elle va nous assigner. Elle a effectivement pour preuve notre proposition écrite, mais aucun mandat n'ayant été signé, est-il possible de nous poursuivre ??

Nous n'aurions peut-être pas dû contacter le vendeur, mais de là à ce que ça se retourne contre nous

Nous avons rdv ce soir avec l'AI, autant dire qu'ils peuvent continuer à nous intimider comme ils le veulent.. nous ne savons pas quels sont nos droits et nos obligations en matière d'achat immobilier..

Point obscur : comment l'agence a-t-elle eu les clefs ?? Mystère..

Merci de votre aide et de vos réponses,